



Divorce credit et surendettement

Par **juju45330**, le **14/02/2010** à **19:05**

Bonjour,

voilà cela fait pratiquement que mon entreprise individuelle et en liquidation judiciaire j'ai retrouvé du travail depuis.

mais avec mon mari nous avons contracté des crédits perso avant la création d'entreprise et là nous souhaitons nous séparer mais en attendant que le divorce soit prononcé je souhaiterais payer la moitié des crédits mais avec un petit salaire je ne peux pas!

lorsque ma liquidation a été prononcée mon mandataire m'a demandé mes crédits perso mais comme je suis co-emprunteuse il n'en rentre pas en compte il y a mon mari pour payer en gros! puis -je comme même faire un surendettement pour la moitié des crédits ou comment faire pour pas me retrouver pénalisée lorsque le divorce sera prononcé?

merci à vous